

Références technico-économiques **ruminants** - 2022/2023

Des repères pour la Dordogne







Edito

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture de la Dordogne travaille en partenariat avec les autres Chambres d'agriculture de nos bassins de production et avec l'Idele dans le cadre du réseau de référence national INOSYS (1200 exploitations suivies en bovins viande, bovins lait, ovins et caprins). Une trentaine d'exploitations de Dordogne sont suivies dans ce cadre tous les ans sur plusieurs années pour collecter et traiter leurs données techniques et leurs résultats comptables.

L'objectif de ces réseaux de références est de :

- s'appuyer sur les données des fermes suivies pour situer ses propres résultats et se projeter dans l'avenir via les divers conseils et accompagnements de projets d'installation,
- disposer d'éléments d'appréciation objectifs et de base à des simulations d'évolutions économiques ou règlementaires futures à l'intention des décideurs.

Sans l'implication des éleveurs suivis et sans les ingénieurs références en charge de la collecte et de l'analyse de ces données, nous ne disposerions pas de références locales, objectives et fiables.

Vous trouverez dans cette plaquette une présentation synthétique de cas-types construits à partir des données techniques et économiques collectées dans les fermes du réseau INOSYS.

Des publications plus complètes sont à votre disposition si vous souhaitez des informations plus détaillées. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller.

Merci aux éleveurs d'accepter de mettre à disposition leurs données dans le cadre de ces réseaux d'élevage.

Bonne lecture.



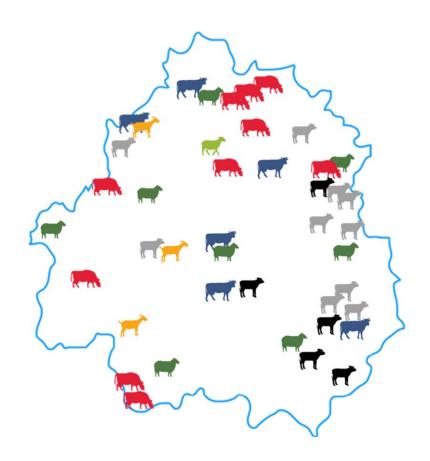
Yannick Frances





Les exploitations suivies en Dordogne





Vaches allaitantes

10 exploitations (1 suivie également dans le cadre de CAP PROTEINE) qui alimentent 2 réseaux INOSYS (81 exploitations au total) : le réseau Limousin et le réseau Aquitaine. Ces fermes sont classées en 6 grands systèmes de production.

- Producteurs de veaux sous la mère :
 3 exploitations
- Naisseurs (production de broutards + vaches de réformes finies) : 2 exploitations en race Blonde d'Aquitaine + 2 exploitations en race Limousine
- Naisseurs-engraisseurs (Production de Jeunes Bovins + génisses + vaches finies) :
 2 exploitations en race Limousine
- Producteur de veaux rosé en Bio :
 1 exploitation en race Blonde d'Aquitaine

Veaux de boucherie

15 exploitations suivies parmi les 91 suivies au niveau national.

- Suivis spécifiques de l'atelier veaux de boucherie: 10 ateliers
- Suivis exploitations jusqu'au calcul du coût de production : 5 exploitations



Brehis viande

8 exploitations suivies (dont 1 dans le cadre de CAP PROTEINE) parmi les 64 fermes que comporte le réseau Sud-Ouest. Ces fermes Sud-Ouest sont classées en 7 grands systèmes de production.

- Systèmes spécialisés avec production d'agneaux lourds de bergerie produits en saison et contre-saison grâce à la présence de brebis rustiques qui dessaisonnent naturellement.
- Systèmes mixtes ovins/bovins avec aussi la production d'agneaux lourds de bergerie.
- Systèmes spécialisés avec la pratique de pastoralisme et la production d'agneaux d'herbe plus maigres.

Vaches laitières

6 exploitations suivies (dont 1 dans le cadre de CAP PROTEINE) parmi 60 que comporte le réseau Nouvelle-Aquitaine/Centre/Allier classées en 8 systèmes de production.

- Lait spécialisé : moins de 80 ha de culture ou plus de 8 000 l de lait par ha de culture :
 4 exploitations
- Lait et culture : plus de 80 ha de culture et moins de 8 000 l de lait par ha de culture : 1 exploitation
- Lait + transformation à la ferme système autonome en protéine : 1 exploitation dans le cadre de CAP PROTEINE

Chèvres

3 exploitations suivies (dont une suivie également dans le cadre de CAP PROTEINE) parmi les 37 que compose le réseau Nouvelle Aquitaine, Vendée, Maine et Loire, Bretagne.

- Système livreur spécialisé conventionnel :
 1 exploitation
- Système livreur spécialisé en agriculture biologique : 1 exploitation
- Système mixte lait et transformation fromagère : 1 exploitation

Brehis laitières

- **1 exploitation** dans le cadre du réseau thématique Ovin lait Hors bassin. Les suivis commenceront en 2023.
- Système livreur spécialisé en agriculture biologique hors des bassins laitier traditionnels.



Cas-type

Qu'est-ce qu'un cas-type?

Un cas-type est un modèle optimisé, mais cependant réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation décrite dans le cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation mais correspond à des choix techniques et des choix d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage et s'appuient sur des données techniques, économiques et financières collectées dans les exploitations suivies. Les données collectées sont traitées pour chaque système identifié dans la zone étudiée et analysées pour élaborer les cas-types.

A quoi sert-il?

Les cas-types sont utiles à la fois aux éleveurs, aux techniciens, aux formateurs et aux décideurs car ils permettent :

- de connaître, par un ensemble d'indicateurs techniques et économiques, le fonctionnement cohérent d'une exploitation en rythme de croisière pour un système et un contexte donné,
- de disposer de références technico-économiques utiles, par exemple, pour raisonner un projet d'installation (besoins en travail, niveaux de trésorerie...),
- de prendre conscience de la sensibilité des résultats économiques du système aux variations de conjoncture (grâce à l'actualisation réalisée périodiquement),
- et enfin de réaliser des simulations prospectives sur l'impact de différents changements de conduite ou de contexte.

Quelques définitions

Système d'exploitation > ensemble cohérent constitué de la combinaison des productions et des facteurs de production (main d'œuvre, capitaux, surface, mécanisation...)

Produit > produit brut d'exploitation : sommes des produits (ventes, aides PAC...)

Charges opérationnelles > charges directement affectables à la production (ex. : engrais, semences, aliment du bétail, frais véto...)

Charges de structure > charges courantes non affectables à une production, hors amortissement et frais financiers (ex. entretien matériel, carburants, électricité, gestion...)

EBE > Excédent brut d'exploitation = produits – charges opérationnelles – charges de structure. Doit permettre de rembourser les emprunts, d'assurer le revenu de l'exploitant et l'autofinancement

Disponible > revenu disponible = EBE - annuités et frais financiers

Coût de production > calculé selon méthode IDELE, exprimé en €/1000 litres de lait ou €/kg de viande vive, comprenant coût de la main d'œuvre exploitant sur la base de 2 SMIC bruts. À mettre en relation avec le produit total de l'atelier aides comprises



Cas type 1: BOVINS VIANDE

Broutards (mâles et femelles) + vaches de réformes finies

Main-d'œuvre	1 exploitant + 0,2 salarié
SAU dont herbe	110 ha <i>105 ha</i>
Vêlages	90 vêlages sur 2 périodes (août/sept. et février/mars)
Production	35 782 Kg de viande vive produite 302 Kg vif/UGB
Grandes cultures dont autoconsommées	5 ha <i>5 ha</i>

PRODUITS

Viande:
116 292€

Aides:

43 665€

CHARGES

Opérationnelles : 51 298€ dont concentrés : 20 222€ Structure : 46 543€ dont mécanisation : 22 375€

EBE: 53289€

Disponible: 30128€

Coût de production de l'atelier viande: 479€/100 Kgvv

Evolution de l'EBE 2022/2021 : + 8,7%

» DESCRIPTION DU SYSTÈME

Ce cas-type est construit sur la base du travail d'un exploitant et d'un salarié d'un groupement d'employeurs présent 2 jours par semaine. La conduite du troupeau repose sur deux périodes de vêlage (printemps et automne) avec un objectif d'âge au premier vêlage fixé à 30 mois. L'IVV moyen du troupeau est de 370 jours avec un taux de renouvellement (intra-troupeau) de 20 % et l'utilisation de l'IA pour 27 % des vêlages.

Ce système est basé essentiellement sur des surfaces en herbe (foin, enrubannage, pâture) et 5 ha de céréales autoconsommées, le chargement apparent est de 1,13 UGB/ha. Les broutards sont complémentés avec un aliment du commerce à raison de 2 Kg par jour en moyenne sur 120 jours et sont vendus sur 2 périodes à 310 Kg vif pour les femelles et 335 Kg vif pour les mâles. Les vaches de réformes, vendues à 410 Kgc en moyenne, sont finies sur environ 100 jours avec du foin, la céréale produite sur l'exploitation et du tourteau de colza du commerce. L'exploitation est autonome en fourrage.

En conjoncture 2022, les prix de vente moyens s'élèvent à 3,55€/Kgv pour les broutards, 3.18€/Kgv pour les broutardes et 5,41€/Kgc pour les vaches.

Dans ce cas-type l'efficacité économique (EBE/Produit Brut) atteint 33%.

Ce système permet une rémunération à hauteur de : 1,2 SMIC/UMO en 2022.

» CONJONCTURE 2022

2022 est marqué par un déficit important en production d'herbe. Les gelées tardives suivies des fortes chaleurs ont freiné la pousse de l'herbe au printemps, les 1ères coupes ont été pénalisées, les deuxièmes coupes trop tardives voire absentes. La consommation des reports de stocks 2021 et la baisse de rendement des cultures sont les conséquences de la canicule et de la sécheresse estivale. Un pâturage d'automne a pu se faire au gré des pluies.

La flambée des charges engagée en 2021 se poursuit avec une hausse exceptionnelle du prix des intrants en 2022 (+24% pour les aliments, +61% pour le carburant, +72% pour les engrais azotés...), l'IPAMPA Bovins Viande a atteint un niveau record historique de 135.3 points (base 100 en 2015). Pour limiter l'impact les éleveurs ont souvent réduit la fertilisation azotée sur prairies.

Du côté du marché, sous l'effet d'une demande soutenue et d'une offre limitée les cours du broutard sont à la hausse (notamment pour les broutards mâles Limousins, +23%/2021). Même tendance pour les femelles de boucherie, avec des prix qui progressent significativement à partir de l'été. Toutefois la concurrence du marché standard pénalise les volumes des filières de qualité.



Cas type 2 : OVINS VIANDE Système ovin spécialisé en conduite herbagère

Main-d'œuvre	1 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée
SAU dont herbe	70 ha 52 ha prairies et 9 ha luzerne
Animaux	450 brebis race rustique. Productivité numérique: 1,35
Production	600 agneaux vendus sous IGP soit 24 360 kg vif de viande produite
Grandes cultures	9 ha de triticale et orge autoconsom- més

PRODUITS

Agneaux : 89764€ Brebis de réforme :

2600€

Aides : 37 840€

CHARGES

Opérationnelles : 53 059€ dont concentrés : 36 339€ Structure : 42 362€

dont mécanisation : 18 817€

EBE: 30059€

Disponible : 17 994€

Coût de production de l'atelier : 14,10€/Kg carcasse

Evolution de l'EBE 2022/2021 : - 14%

» DESCRIPTION DU SYSTÈME

Ce cas-type repose sur deux périodes d'agnelages avec une lutte principale en contre-saison (60 % des effectifs), de début mars à mi-avril. La lutte secondaire de saison a lieu en fin d'été et concerne principalement les agnelles. L'agneau lourd est le produit principal. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé en IGP agneau du Périgord avec un prix de vente de 150€ en label. Il est donc fini en bergerie et vendu entre le 15 novembre et le 15 janvier.

Le renouvellement du troupeau se fait par l'achat de 80 agnelles par an.

Le troupeau est alimenté à partir des céréales produites sur l'exploitation, à hauteur de 40 % des volumes consommés et l'achat de céréales et de tourteau de soja/colza. Les 2 postes qui pèsent beaucoup dans le coût de production sont les charges d'alimentation et de mécanisation (incluent le poste énergie), à hauteur chacun de 2,8 €/kg par carcasse produit. L'exploitation est autonome en fourrages avec essentiellement du foin (320 kg/brebis) et d'enrubannage de prairie temporaire et de luzerne (47 kg/brebis).

La productivité de la main-d'œuvre est de 8920 kg carcasse/UMO.

Ce système permet une rémunération à hauteur de : 0,89 SMIC/UMO.

» CONJONCTURE 2022

Malgré une hausse de + 15% des prix sur l'année 2022, avec des agneaux labelisés à plus de 8€/kg, la filière subit comme les autres filières animales la hausse des prix des aliments et des intrants. En effet, la finition d'un agneau de bergerie nécessite de 70 à 85 kg d'aliment ce qui rend les élevages notamment engagés en label très dépendants de l'inflation. À ce contexte économique compliqué (on estime à 10-12% la hausse des charges sur les élevages ovins en 2022), s'ajoute l'état des stocks fourragers fortement réduits cette année suite à la sécheresse et qui va certainement impacter les résultats techniques de la campagne à venir.

Les volumes commercialisés par La Périgourdine sont en baisse de 8%, tous ovins confondus (soit 9700 animaux) par rapport à l'année 2021 avec une diminution de 5 % sur les agneaux correspondant au total à 8700 agneaux commercialisés.

Le commerce des agneaux reste très compliqué en dehors de Pâques sur le département car les prix de l'agneau sont très élevés et cela repousse l'acte d'achat notamment sur des produits tel que l'IGP Agneaux du Périgord.

Les projets de création d'atelier ovin sont très divers avec une majorité d'ateliers complémentaires (ovins-vergers ; ovins-bovins) et quelques reprises d'exploitations ovines spécialisées.



Cas type 3 : VACHES LAITIÈRES Système Lait + cultures, surface moyenne

Main-d'œuvre	2 UMO dont 1 salarié
SAU dont herbe dont maïs ensilé	150 ha 30 ha 33 ha
Troupeau	60 vaches de race Prim'Holstein
Production	528 000 litres de lait vendus
Grandes cultures dont auto-consommées	97 ha (blé, orge, colza, maïs) <i>7 ha</i>

PRODUITS

Lait: 231 792 € Viande: 27 461 € Cultures de vente:

172990€

Aides: 31491 €

CHARGES

Opérationnelles : 157 562 € dont concentrés : 62 000 € Structure : 178 105 € dont mécanisation : 72 277 €

EBE: 129 806€ Disponible: 81473€

Coût de production de l'atelier lait : 482€/1000 litres

Evolution de l'EBE 2022/2021 : + 36%

» DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le cas type-représenté ici est un système associant production laitière et cultures de vente. Ce type d'exploitation laitière est présent en Dordogne aux côtés d'exploitations plus spécialisées en production laitière. La main-d'œuvre salariée est ici plus importante que la moyenne.

Le système d'alimentation est basé sur le maïs ensilage distribué toute l'année (4,6 t de MS/UGB/an). Le reste de la ration de base est constitué d'herbe conservée (foin, enrubannage et ensilage) et d'un peu de pâturage au printemps.

Un apport de 1900 kg de concentré par vache, soit 210g/l de lait, (au total pour vaches et génisses 66 t de VL40, et 40 t de blé produits sur l'exploitation) vient compléter la ration.

Les 60 vaches Prim'Holstein produisent en moyenne 8950 litres de lait, sur un système fourrager plutôt intensif avec 10 000 litres de lait par ha de SFP permis par des rendements corrects et des fourrages de qualité.

Le prix du lait retenu pour ce cas-type est le prix moyen constaté sur la zone (Nouvelle-Aquitaine, Centre et Allier) en 2022 soit 439 €/1000 l. Ce prix combiné à une bonne maîtrise de l'ensemble des charges, et à une productivité de 394000 litres par UMO lait, permet de dégager une rémunération de 3,4 SMIC par UMO exploitant (la main-d'œuvre salariée étant ici de 50% de la MO totale). Le prix de revient (prix de vente du lait permettant de dégager 2 SMIC par UMO exploitant) est de 403 €/1000 litres.

Au-delà de l'atelier lait, ce cas-type, avec près des 2/3 de la SAU en grandes cultures, bénéficie du contexte très favorable du marchés des céréales et oléo-protéagineux.

» CONJONCTURE 2022

L'année 2022 a vu une augmentation inédite du prix du lait, + 77 €/1000 litres sur la zone INOSYS, avec une hétérogénéité selon les stratégies de commercialisation des laiteries.

Les charges sont également en très forte hausse : +23% sur les charges opérationnelles et +25% sur les charges de structures dans le cas-type présenté ici. La hausse des prix des intrants ayant démarré fin 2021, les exploitants n'ayant pas pu faire leurs achats en morte saison faute de trésorerie ont subi la hausse de façon plus importante.

L'augmentation des produits a néanmoins compensé la hausse des charges, permettant une amélioration des revenus, plus ou moins sensible selon la spécialisation du système. En effet, les systèmes lait et cultures de vente ayant bénéficié de la très bonne conjoncture céréalière sont ceux dont les revenus se sont le plus améliorés.

Globalement, déficit hydrique et fortes températures ont impactés les rendements fourragers, avec une forte hétérogénéité territoriale. Les reports de stocks 2021 ont limité les achats de fourrages, mais les élevages sont maintenant plus exposés à d'éventuels aléas en 2023. Avec l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, la constitution d'un stock fourrager devient indispensable. Dans ce contexte, les irrigants s'interrogent sur la disponibilité en eau, et sur l'impact du prix de l'énergie sur le coût de l'irrigation (forte hétérogénéité selon les contrats).



Cas type 4: CHÈVRES

Système laitier spécialisé, système fourrager basé sur l'affouragement en vert

Main-d'œuvre	2 UMO
SAU dont herbe	60 ha 40 ha
Troupeau	350 vaches de race alpine
Production	294 600 litres de lait vendu
Grandes cultures dont auto-consommées	20 ha (maïs grain, méteil) 19 ha

PRODUITS

Lait: 233 294 € Vente animaux:

2566€

Cultures de vente : 28 099 €

Aides: 18 931 €

CHARGES

Opérationnelles : 91 723 € dont concentrés : 41 210 € Structure : 67 187 €

EBE: 123 980€

Disponible : 78 141€

Coût de production de l'atelier caprin : 891€/1000 litres

Evolution de l'EBE 2022/2021 : - 2,3%

» DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le cas-type représenté ici est un système livreur spécialisé en agriculture conventionnelle basé sur l'autoconsommation. La quasi-totalité de la SAU est destinée à l'alimentation du troupeau. Le système fourrager est ici basé sur l'affouragement en vert et le foin, qui représentent respectivement 371 et 386 kg de MS/chèvre/an. Les concentrés complètent la ration à hauteur de 317 kg de MS/chèvre/an. Ils se composent principalement de maïs grain et de méteil autoconsommés.

La production laitière moyenne du troupeau est de 842l/ chèvre pour un prix du lait annuel moyen de 745€/1000 l.

La recherche d'autonomie alimentaire et protéique avec le choix de l'affouragement en vert et des cultures autoconsommées permet de limiter l'achat de concentrés extérieurs et limitent les charges d'alimentation. Ces choix stratégiques couplés à la productivité laitière et au prix du lait permettent de dégager un revenu égal à 2 SMIC/UMO.

» CONJONCTURE 2022

L'année 2022 fut fortement marquée par deux évènements principaux que sont une hausse très importante du prix des intrants ainsi qu'un déficit de production fourragère.

Ce sont principalement l'explosion des prix de l'énergie et des engrais qui ont participé à l'augmentation des coûts de production. L'IPAMPA lait de chèvre était à 142,7 en octobre 2022 (basse 100 1er janvier 2015), et a augmenté de plus de 20% (21,7%) en un an.

Cette augmentation fut compensée en parallèle par une augmentation importante du prix du lait de chèvre au cours de l'année 2022 (environs +80€/1000 l), rendu possible par un marché toujours porteur.

Le déficit fourrager est principalement dû à la sécheresse printanière (mai) et estivale survenue cette année. Les reports de stocks ont permis de compenser ce déficit pour la fin d'année. Le risque de pénurie en fourrage est plus à redouter pour le début 2023.



CAP PROTÉINES

Qu'est-ce que c'est?

Le Plan Protéines 2030, dont l'objectif est d'assurer la souveraineté protéique de la France à l'horizon 2030, comporte un important volet de recherche, développement, innovation et transfert, confié à Terres Inovia et à l'Institut de l'Élevage : **le programme Cap Protéines**.

Son volet élevage vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires.

2 objectifs structurent ce volet "élevage" de CAP Protéine :

- Accroître la production de protéines
- Valoriser en élevage les tourteaux et graines d'oléo protéagineux

La contribution de la CA 24 dans ce projet : assurer le suivi technico-économique d'une exploitation par filière pendant deux années consécutives et produire des fiches ou vidéos témoignage.

- Filière BOVIN VIANDE : 1 fiche témoignage «cultiver la luzerne et des méteils pour finir tous ces animaux» + 1 vidéo d'éleveur sur la réduction du coût de ration grâce au remplacement des tourteaux par de la luzerne et des méteils (GIEE Coteaux du Sarladais)
- FILIÈRE BOVIN LAIT: 1 fiche témoignage "Viser l'autonomie par le développement de la culture de Luzerne"
 + 1 vidéo d'éleveur sur l'autonomie protéique en élevage laitier (GIEE Coteaux du Sarladais)
- FILIÈRE OVIN VIANDE : 1 fiche témoignage "Diversifier l'assolement avec des légumineuses oubliées pour une alimentation riche et variée"
- FILIÈRE CAPRIN LAIT : 1 fiche témoignage "Luzerne et fourragères annuelles pour un pâturage optimisé" + 1 vidéo d'éleveur "Autonomie protéique et pâturage des chèvres"



Toutes les
ressources
documentaires de
ce projet sont à
retrouver sur le site
dédié : https://
www.cap-proteineselevage.fr/



Pour aller plus loin

BOVINS VIANDE

Repères techniques et économiques en viande bovine- Bassin Limousin - édition 2022

Tableau de bord coûts de production des ateliers bovins viande du bassin limousin

Évolutions des revenus des systèmes bovins viande spécialisés du bassin limousin – Conjoncture 2022

Évolutions des revenus des systèmes bovins viande d'Aquitaine – Conjoncture 2022

Observatoire de l'élevage bovin viande en Dordogne et en Nouvelle-Aquitaine

VEAUX DE BOUCHERIE

Repères techniques et économiques en élevage de Veaux de Boucherie - Campagne 2020-2021

BOVINS LAIT

Fiches repères Bovin Lait Nouvelle-Aquitaine Centre Allier 2021-2022

Cas-Types Bovins Lait Nouvelle-Aquitaine Centre Allier – Conjoncture 2022

OVINS ALLAITANTS

Synthèse 2020 - Elevages Ovins Allaitants du Sud-Ouest "Ne vous retrouvez pas sur la paille! Production et utilisation de paille dans les systèmes ovins allaitants du Sud-Ouest». SYNTHESE PLURIANNUELLE 2014-2019

CAPRIN LAIT

- 1 fiche témoignage "Luzerne et fourragères annuelles pour un pâturage optimisé"
- + 1 vidéo d'éleveur "Autonomie protéique et pâturage des chèvres"















dordogne.chambre-agriculture.fr



Pôle interconsulaire (PIC) 295 boulevard des Saveurs COULOUNIEIX-CHAMIERS

Adresse postale

CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9

Tél. 05 53 35 88 88 accueil@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Vert

Maison des Services - 1 Espace Pierre Beylot 24800 THIVIERS Tél. 05 53 55 05 09 antenne.pv@dordogne.chambagri.fr

Bureau Ribérac :

7 bis place Alsace Lorraine - 24600 RIBERAC Tél. 05 53 92 47 50

Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle

237 voie Valleton Neveu - Vallade Sud -24100 BERGERAC Tél. 05 53 63 56 50 antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Douville :

Maison Jeannette - 24140 DOUVILLE Tél. 05 53 80 89 38

Antenne Périgord Noir

Place Marc Busson - 24200 SARLAT Tél. 05 53 28 60 80 antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

> Ouverture au public 9 h - 12 h // 13 h 30 - 17 h du lundi au vendredi



L'équipe en Dordogne



Camille Ducourtieux (fourrages et nutrition - ovins) 07 74 08 84 34 camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr



Olivier Dejean (bovins lait) 06 81 94 90 54 olivier.dejean@dordogne.chambagri.fr



Valentin Py (caprins) 06 38 87 17 87 valentin.py@dordogne.chambagri.fr



Camille Duboucher (PCAE - PME) 07 84 96 21 06 camille.duboucher@dordogne.chambagri.fr



Elodie Peyrat (Bovins viande, aides, AREA, HVE) 06 86 00 40 64 elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr

Références technico-éconiques établies avec l'aide de l'Institut de l'Elevage

